



La retraite sportive

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 novembre 2021

Présents : BIDAUD Jean-Paul, BOSSARD Lucette, CHAGNEAU Albert, FERRET Patrick, FOURNIER Françoise, FOURNIER Joël, GAZEAU Agnès, GRIMAUD Madeleine, GUILBAUD Nicole, LE MASSON Pascal, MOULIN Jacques, PRAIN Marie-Ange

Absente excusée : EPAUD Annick

Après accueil des participants, Jean-Paul BIDAUD ouvre la séance à 10 h 00.

– **ACTIVITES DE DECEMBRE** :

Bals du 2 décembre 2021 et 6 janvier 2022 : Considérant la détérioration de la situation sanitaire, le Président a pris conseil auprès de la MDAV. Celle-ci précise qu'il n'y a pas d'interdiction à leurs tenues, le passe sanitaire doit être exigé et il faut contraindre les participants à appliquer les gestes barrières (port du masque...). Or, lors d'une telle manifestation conviviale, il s'avère difficile de les faire respecter. Aussi, dans un souci de protection des adhérents du Club, **le Conseil d'Administration décide d'annuler ces deux bals**. Les musiciens vont être prévenus sans délai.

Pour les bals de février et mars 2022, aucune décision n'est prise ce jour. Ils pourront avoir lieu si les conditions sanitaires le permettent. Il en sera débattu lors d'une prochaine réunion.

Concours interne de belote du 17 décembre 2021 : Considérant qu'il s'agit sensiblement des mêmes participants que lors des mardis après-midis jeux, **le Conseil d'administration décide de le maintenir**. Les inscriptions seront prises jusqu'au 10 décembre, dernier délai. Montant : 7 €. Passe sanitaire et masque obligatoires.

Galette des Rois : Initialement prévue le 6 janvier 2022 lors du bal. **Celle-ci est maintenue mais est avancée au mardi 4 janvier 2022** lors de l'après-midi jeux.

– **TOUR DE TABLE** : Le Président invite, ensuite, chaque membre du Conseil d'administration à s'exprimer sur ses activités dans l'Association et à définir son rôle au sein du Conseil d'administration.

– **PROJETS 2022** : Ils seront abordés lors d'une prochaine réunion

– **AFFAIRES DIVERSES** : A ce jour, nous comptons 277 adhérents dont 149 à la retraite sportive.

– **PROCHAINE REUNION** : **le mardi 11 janvier 2022 à 10 heures** dans l'ancien Foyer des Jeunes de la Maison du Temps Libre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Une carte signée des membres présents est adressée à Jeannine GRATON, Présidente du Club durant sept années

A l'issue de cette réunion, **Monsieur le Président remercie Benoît IMBERT**, qui a répondu à son invitation, pour tout le travail effectué durant les sept années qu'il a passées au sein du Conseil d'Administration en s'occupant tout spécialement de la retraite sportive.

La secrétaire

Lucette BOSSARD

Le Président

Jean-Paul BIDAUD